

Procédure d'inscription aux épreuves EP1 et EP3 du CAP AEPE

SESSION 2026

Merci de lire attentivement ce document

1^{ère} ETAPE : CONNEXION AU PORTAIL « CYCLADES »

Cliquer sur le lien ci-dessous : faire (Ctrl + clic)

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

La page suivante s'affiche :

Cyclades

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Gestion des examens et concours

Besoin d'aide ?

Menu

Veuillez vous identifier

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne. Utilisez cet accès uniquement si vous avez créé votre compte Cyclades avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

[Ou'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

Identifiant de connexion * [Besoin d'aide pour vous connecter ?](#)

Mot de passe * [Mot de passe oublié](#)

[Se connecter](#)

[Je n'ai pas de compte](#)

[Plan du site](#) [Mentions légales](#) [Gestion des cookies](#) [Un problème ?](#) [Accessibilité partiellement confi](#)

2^{ème} ETAPE : CREATION OBLIGATOIRE D'UN « COMPTE CANDIDAT »

Vous devez créer un compte candidat s'il s'agit d'une première inscription sur l'application informatique « Cyclades ».

Pour créer votre compte, vous devez cliquer sur « **je n'ai pas de compte** ».

Formulaire de création

Pour créer mon compte, opération nécessaire uniquement avant une toute première inscription aux examens ou concours dans Cyclades, je renseigne les données d'état civil telles qu'elles figurent sur ma pièce d'identité.

Les champs avec * sont obligatoires.

Civilité *	<input type="text" value="Sélectionnez une civilité"/>
Nom de famille * <small>(Nom de naissance)</small>	<input type="text"/>
Confirmation du nom de naissance *	<input type="text"/>
Nom d'usage <small>(Nom marital par exemple)</small>	<input type="text"/>
Prénoms *	<input type="text"/>
Date de naissance * <small>Exemple : 30/05/1998</small>	<input type="text"/>
Confirmation date de naissance * <small>Exemple : 30/05/1998</small>	<input type="text"/>
Pays de naissance *	<input type="text"/>
Adresse mail * <small>Exemple: nom.prenom@domaine.fr</small>	<input type="text"/>
Confirmation de l'adresse mail * <small>Exemple: nom.prenom@domaine.fr</small>	<input type="text"/>
Mot de passe * <small>8 à 20 caractères dont majuscule, minuscule et caractère spécial (exemple : ! * etc...)</small>	<input type="password"/>
Confirmation du mot de passe *	<input type="password"/>

[J'ai déjà un compte](#)

Vous saisissez l'ensemble des informations demandées (nom, prénom(s), adresse, etc...).

Vous devez **obligatoirement** renseigner une adresse électronique valide, qui vous permettra à tout moment de vous connecter à votre espace candidat.

Cette adresse « mail » et votre mot de passe devront être conservés très précieusement pour les connexions futures.

3^{ème} ETAPE : VALIDATION DU « COMPTE CANDIDAT »

Une fois votre compte candidat « Cyclades » créé, **vous recevez un mail à l'adresse électronique indiquée au moment de la création du compte.**

Vous disposez alors de **48 heures pour activer votre compte**, en cliquant sur le lien qui vous est adressé par courrier électronique.

Passé ce délai, le compte est supprimé.

NB : en cas d'erreur(s) d'information(s) saisie(s) lors de la création du compte, vous pourrez faire des modifications : en haut à droite, vous pouvez cliquer sur « modifier mon compte ».

Attention : La modification de données du compte n'est possible que si vous n'avez pas réalisé d'inscription

- Si vous vous rendez compte d'une erreur concernant vos données personnelles une fois l'inscription réalisée, vous devrez impérativement contacter le bureau des examens professionnels

4^{ème} ETAPE : INSCRIPTION A L'EXAMEN

Pour vous inscrire, vous devez cliquer sur l'icône « M'inscrire » de la page d'accueil de votre compte candidat « Cyclades ».

Vous poursuivez votre inscription en suivant les 7 onglets de l'inscription :



Onglet 1 : Identification du candidat (nom, prénom(s), adresse, numéro de téléphone...)

Onglet 2 : Informations candidature (catégorie candidat, établissement...)

Catégorie candidat : Choisir individuel salarié

Etablissement : Choisir « EP1 ASS. MAT » suivi du département dans lequel vous souhaitez être convoqué. Vous serez ainsi convoqué dans votre département de résidence **dans la mesure des places disponibles**

Onglet 3 : Qualification présentée : Accompagnant Educatif Petite Enfance EP1, EP3 pour l'acquisition de l'agrément assistant(e) maternel(le) – **3320M**

Situation professionnelle : Choisir obligatoirement Assistante maternelle

Choix de la forme de passage : Choisir obligatoirement Globale

Onglet 4 : Acquis : vous n'avez rien à remplir. Passez directement à l'onglet suivant.

Onglet 5 : Epreuves : Pour l'épreuve EP3 vous devez choisir une option :

Avec projet d'accueil : vous envoyez votre projet avant le **03 avril 2026**

Sans projet d'accueil : vous préparez un projet d'accueil le jour de l'épreuve.

Ce choix est très important et il est définitif. Après le 14 novembre 2025 (fermeture du site d'inscription) vous ne pourrez plus le modifier.

Onglet 6 : Récapitulatif rappel des informations que vous avez saisies

Vérifiez votre inscription ;

Pour toute modification, cliquez sur « précédent » pour revenir à l'onglet concerné

Si l'inscription est correcte : CLIQUER SUR ENREGISTRER

Onglet 7 : numéro d'inscription

Imprimer le récapitulatif de votre inscription

6^{ème} ETAPE : EDITION ET ENVOI DU RÉCAPITULATIF D'INSCRIPTION

Depuis votre compte candidat, vous pourrez éditer le récapitulatif d'inscription à l'examen dans la rubrique « MES DOCUMENTS ».

Vous devez le vérifier et s'il y a des erreurs, faire les modifications **en rouge**.

Vous devez **obligatoirement le dater, le signer et le déposer dans la rubrique « Mes justificatifs » au plus tard le 28 novembre 2025** ainsi que les pièces justificatives qui seront indiquées au verso du récapitulatif d'inscription (ex : photocopie de la carte nationale d'identité, du diplôme...).



SI vous ne déposez pas le récapitulatif d'inscription et les pièces justificatives, au plus tard le 28 novembre 2025, votre pré-inscription sera annulée et vous ne pourrez pas passer les épreuves du CAP.